

# La Lettre de la Vallée de L'Oïse



Bulletin d'information des actions du Conservatoire des sites naturels de Picardie  
en Moyenne Vallée de l'Oïse

N°1  
Août 2009

Directeur de la publication : Christophe Lépine  
Responsable de la publication : Céline Leeman  
Rédaction : Pascaline Loquet, Marie-Hélène Guislain,  
David Frimin  
Conception : Céline Froissart  
Illustrations : Jean Chevallier et Denis Clavreul

Août 2009  
Conservatoire des sites naturels de Picardie  
IPNS - 100 exemplaires

## SOMMAIRE

Edito

Comptage du Rôle des genêts en 2008

Bilan sur quelques actions du  
Conservatoire des sites naturels de Picardie

Quelques informations sur les MAET

Le réseau Natura 2000 : du nouveau en  
Vallée de l'Oïse



photo : CSNP

## Edito

Chers lecteurs,

Depuis 2004, le Conservatoire des sites naturels de Picardie a édité cinq numéros de la Lettre du Rôle. Vous avez ainsi pu prendre connaissance des actions de préservation du Rôle de genêts menées par le Conservatoire des sites naturels de Picardie en collaboration notamment avec de nombreux agriculteurs partenaires en Moyenne Vallée de l'Oïse. Cette lettre prend désormais une nouvelle forme. En plus des actions développées en faveur du Rôle, cette édition propose des informations pratiques, scientifiques ou techniques sur la préservation du patrimoine naturel en zone Natura 2000 ou non, agricole et/ou forestière.

Vous pourrez ainsi découvrir dans ce numéro les principales activités développées par le Conservatoire des sites naturels de Picardie dans la vallée mais également des informations concernant des outils de gestion disponibles pour tout propriétaire privé, collectivité et agriculteur.

Bonne lecture,

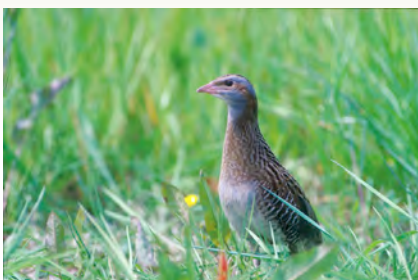
Christophe LÉPINE

Président du Conservatoire des sites naturels de Picardie  
Secrétaire général de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels



## Le comptage des mâles chanteurs de Râle des genêts 2009 une année record!

photo : P. Sabine



Les recensements des mâles chanteurs ont été réalisés aux mois de mai et juin 2008 et 2009 sur l'ensemble des secteurs favorables à la présence du Râle des genêts entre Chiry Ourscamp et Mayot. Les secteurs les plus convoités par le Râle des genêts ces deux dernières années sont entre Condren et Beautor, Manicamp, Quierzy et Varesnes-Babeuf.

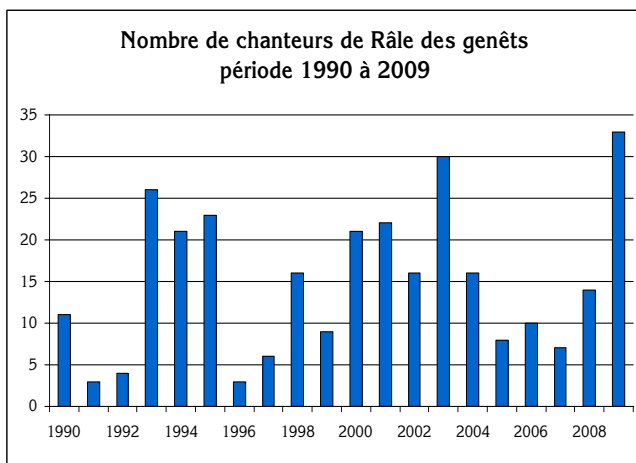
Au total, 14 individus ont été entendus en 2008 et 33 individus pour l'année 2009. Ces effectifs 2009 constituent le nombre de mâles chanteurs le plus important depuis 1990.

Ces données sont très encourageantes et sont le fruit d'un effort de prospection plus important en 2009 avec la participation de nombreux observateurs bénévoles, du Conservatoire des Sites Naturels de Picardie et de son stagiaire en charge du bilan des actions effectuées sur la vallée de l'Oise, de Picardie Nature, de la LPO, de l'ONCFS et d'éleveurs.

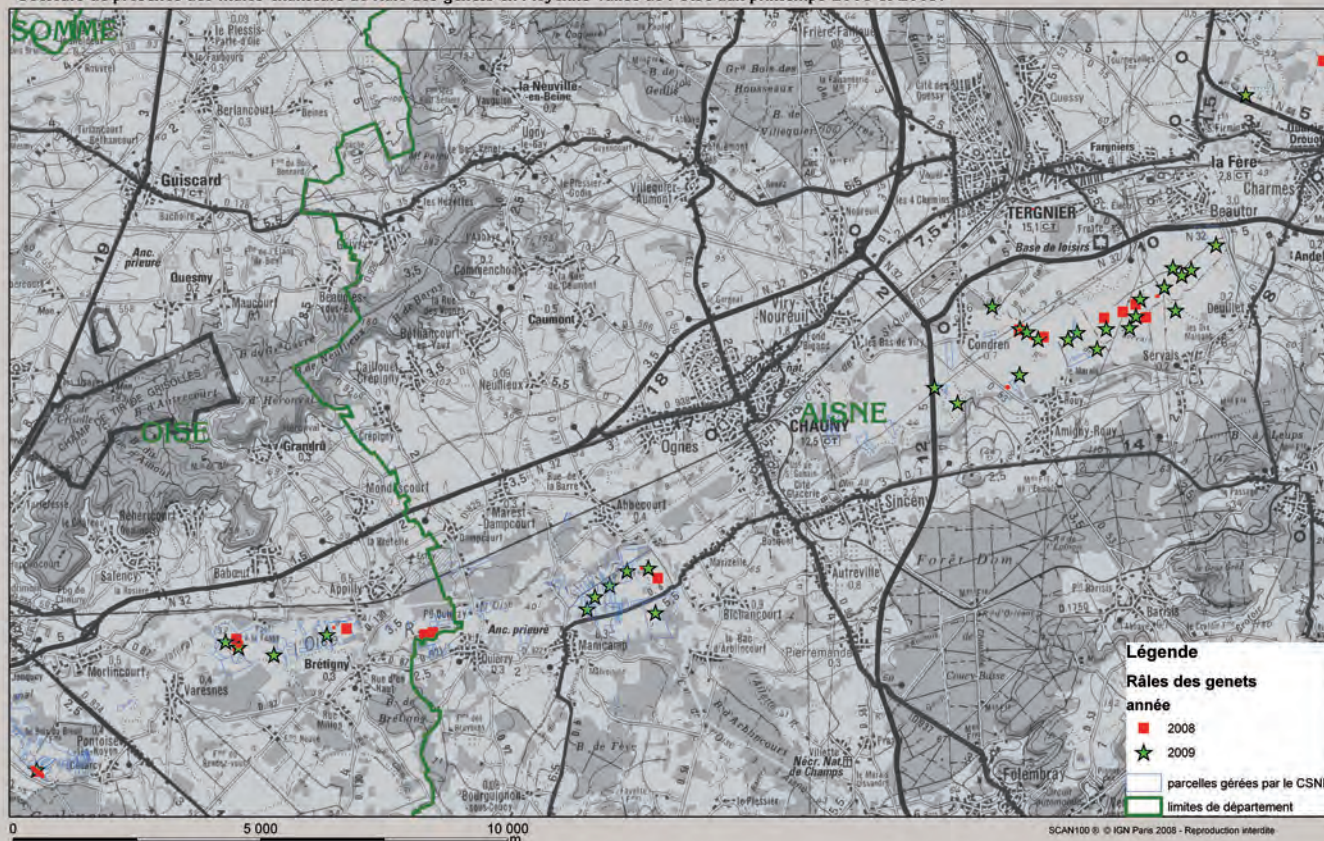
Ces résultats témoignent que les efforts menés par les agriculteurs de la vallée depuis des années sur les prairies inondables semblent en adéquation avec les exigences biologiques du Râle.

## L'élaboration du plan de restauration régional du Râle des genêts

L'ensemble des actions menées va être renforcé dans le cadre de la mise en place du plan de restauration régional du Râle des genêts. Le Conservatoire invite les agriculteurs, chasseurs, collectivités, forestiers et propriétaires privés à se joindre à la construction de ce plan d'actions qui se déroulera à partir du mois de septembre.



Secteurs de présence des mâles chanteurs de Râle des genêts en Moyenne Vallée de l'Oise aux printemps 2008 et 2009.



## Des sorties nature réussies !

Les 3 et 10 juin 2008, le Conservatoire des sites naturels de Picardie a organisé deux sorties nocturnes pour l'écoute des mâles chanteurs, huit et dix personnes étaient présentes.

Le 9 juin 2009 à Manicamp, seize participants très actifs et curieux étaient au rendez-vous avec deux journalistes. Ils ont eu la joie d'entendre trois Râles des genêts dont deux en simultanément.

## Bilan sur quelques actions du Conservatoire des sites naturels de Picardie

Trois grandes actions sont déployées en Vallée de l'Oise : la gestion des prairies en partenariat avec les agriculteurs locaux, le creusement de mares et la reconversion de peupleraie en prairie de fauche.

### La gestion agricole :



photo : CSNP

Au total 53 agriculteurs travaillent avec le Conservatoire par le biais de conventions, mises à disposition ou locations sur environ 370 ha de prairie.

Les principales actions pour lesquelles se sont engagés les exploitants agricoles sont l'absence ou la limitation de la fertilisation qui favorise la diversité floristique et faunistique des prairies, la fauche retardée et centrifuge qui permet à la faune de se reproduire et aux nichées de se développer.

### Le réseau de mares :

Le creusement ou la restauration de mares en Vallée de l'Oise a un objectif à double échelle :

Le premier est de favoriser localement le développement d'espèces aquatiques ou amphibiens (flore, amphibiens, libellules...). Le second est de créer, à l'échelle de la vallée, un réseau de mares



photo : CSNP

connectées les unes des autres afin de permettre les échanges entre les populations et favoriser leur reproduction.

En 2008, trente mares ont été prospectées (13 mares anciennes et 17 nouvelles mares). Deux aspects peuvent être mis en valeur :

-de nombreuses plantes patrimoniales viennent rapidement coloniser les nouvelles mares (dès la première année). Certains amphibiens comme la Rainette verte, rare en Picardie, profitent également de ces nouveaux points d'eau.

-les mares créées en 2004 et 2005 accueillent en plus de la flore et des amphibiens, de nombreuses libellules qui peuvent être rares et menacées en Picardie.

### La reconversion de peupleraie en prairie de fauche

Un contrat Natura 2000 permet de convertir sur 5 ans une peupleraie en prairie de fauche. Il prend en charge financièrement l'essouchage, l'évacuation des rémanents, la remise en état du sol avec semis de Ray Grass d'Italie et trois années de fauches exportatrices (2 fauches/an). Depuis 2005, le Conservatoire des sites naturels de Picardie a converti 2 ha de peupliers sur les parcelles dont il est propriétaire.

## Quelques infos sur les MAET

Depuis 2007, les Mesures Agro-Environnementales territorialisées viennent remplacer les CAD. Ce sont des aides spécifiques à un territoire et cofinancées par l'Europe et l'Etat pour les exploitants qui mettent en place des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Ces mesures sont contractualisées pour 5 ans. En vallée de l'Oise les principales mesures concernent les surfaces en herbe (limitation de la fertilisation, absence de fertilisation, fauche tardive...) mais existent également pour l'entretien de bosquets, haies, arbres isolés ou mares dans le cadre du programme «Gestion de Territoire»... En 2008 et 2009, peu de contrats ont été signés car de nombreux CAD étaient encore en cours.

Une nouvelle campagne est prévue en 2010, permettant à tous les exploitants, en particulier lorsque le CAD arrive à échéance en 2009, de bénéficier de ces aides.

Deux réunions d'information auront lieu le 24 novembre 2009 pour le territoire de la Moyenne Vallée de l'Oise entre Thourotte et La Fère et le 25 novembre 2009 pour le territoire de la Haute Vallée de l'Oise entre La Fère et Hirson. Si vous possédez des parcelles sur ces secteurs de la vallée, contactez le 03 23 80 29 32 pour vous inscrire.

## Le réseau Natura 2000 : du nouveau en vallée de l'Oise

Avec Natura 2000, l'Europe s'est lancée dans un réseau de sites écologiques dont les objectifs sont : préserver la diversité biologique et valoriser le patrimoine naturel de nos territoires.

La désignation d'un site en site Natura 2000 s'établit à partir de deux directives européennes : la «Directive Habitat» de 1992 et la Directive

«Oiseaux» de 1979.

Il faut préciser que le réseau Natura 2000 privilégie l'intégration de l'objectif de préservation de la biodiversité dans les divers usages du territoire et n'a pas pour objectif de freiner les développements économique et social. La France a fait le choix d'une gestion contractuelle et volontaire des sites. Tous titulaires de droits fonciers et usagers ont la possibilité de s'investir dans la préservation du patrimoine naturel en signant des Contrats de gestion et/ou la Charte Natura 2000.

### Ca bouge en 2009 pour la MVO

En tant qu'opérateur du Document d'Objectifs du site de la Moyenne Vallée de l'Oise, le Conservatoire des sites naturels de Picardie a pour mission cette année de rédiger la charte et de réviser les contrats Natura 2000.

Ces documents seront validés par le Comité de Pilotage (COPIL) qui devra avoir lieu en novembre 2009. Les communes appartenant au site Natura 2000 seront informées des avancements au cours de l'année.

La charte prévoit des engagements (contrôlables) ou des recommandations (non obligatoires) limités en nombre, et faciles à mettre en œuvre (ne pas détruire haies, talus, bosquets structurant le paysage ; ne pas réintroduire volontairement des espèces végétales ou animales invasives...). Tout propriétaire peut s'il le souhaite signer la charte pour ses parcelles sur site Natura 2000.

En respect des engagements souscrits le signataire sera exonéré de la part communale et intercommunale de la taxe foncière sur le non bâti.

De même, les contrats Natura 2000 permettent d'assurer la gestion et l'entretien de milieux non agricoles et non forestiers productifs par le financement d'une ou plusieurs mesures de gestion proposées par le document d'objectifs.

Ces contrats sont financés par l'Europe et l'Etat.

N'importe quel propriétaire public ou privé de parcelles sur un site Natura 2000 peut bénéficier des contrats.

Exemples de contrats sur le site de la Moyenne Vallée de l'Oise :

- Reconversion de peupleraie en prairie de fauche
- Gestion des abords de cours d'eau et de mares

**Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter, nous pouvons vous aider à monter le dossier jusqu'à son instruction.**

Nous espérons que cette lettre vous a permis de mieux comprendre les actions entreprises sur les prairies inondables de la vallée de l'Oise et les divers outils qui sont mis en place afin de soutenir la préservation de la biodiversité.

Nous tenons également à vous remercier pour votre implication dans la conservation de ce patrimoine.

Les actions menées par le Conservatoire des sites naturels de Picardie sur la Moyenne Vallée de l'Oise bénéficient du soutien financier et de la participation de :



Conservatoire des sites naturels de Picardie  
1, place Ginkgo - Village Oasis  
80044 AMIENS Cedex 1  
Tél : 03 22 89 63 96 - Fax : 03 22 45 35 55  
Courriel : [contact@conservatoirepicardie.org](mailto:contact@conservatoirepicardie.org)  
Site Internet : [www.conservatoirepicardie.org](http://www.conservatoirepicardie.org)

